



COMPTE RENDU N°68 REUNION DU CABINET DU 06 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six octobre à dix heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective.
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;

La réunion s'est tenue suivant l'ordre du jour ci-après.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 29 septembre 2023.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 29 septembre 2023.
3. Présentation des deux propositions de configuration du site web du RPPR.
4. Examen des propositions d'aménagement du contenu de la structure de la base des données primaires des plans, programmes et projets.
5. Point des décisions des réunions antérieures partiellement exécutées.
6. Divers.



Le RPPR a démarré la réunion par le traitement des points 3 et 4 de l'ordre du jour en raison de la présence des intervenants extérieur invités à présenter lesdits points.

3. Présentation des deux propositions de configuration du site web du RPPR.

Le directeur général de la société Kube Technologies et les deux collaborateurs qui l'accompagnaient ont présenté la démarche qui les a conduits de l'analyse des besoins et des attentes du cabinet du RPPR à la conception de la solution proposée.

Cette solution a été déclinée en deux variantes similaires dans leur spécification générales et dans les fonctionnalités qui les caractérisent. La petite différence entre les deux versions porte sur le rendu des couleurs. La première variante présente un fond sombre (suivant la tendance actuelle). La seconde variante se présente sur un fond plus clair.

Les échanges qui ont suivi ont donné aux participants de convenir que la solution proposée par la société Kube Technologies répond aux besoins et aux attentes du cabinet et que la différence entre les deux versions ne permettait pas la remise en cause de l'une ou l'autre.

Le RPPR a indiqué que l'examen plus détaillé de la configuration proposée d'effectuera prochainement à l'appui des supports (papier) avant de demander à la société Kube technologies de passer à la phase d'installation du site.

4. Examen des propositions d'aménagement du contenu de la structure de la base des données primaires des plans, programmes et projets

L'Assistant principal du RPPR et l'un des chargés d'études au secrétariat permanent de la Task-Force des politiques économiques et sociales ont présenté, sur écran, la structure de la base des données.



A la suite de cette présentation, il a été procédé à l'exposé des propositions d'aménagement faites par les conseillers aux programmes et politiques économiques et aux politiques et programmes sociaux.

Après échange, le RPPR a fait passer en revue l'ensemble des rubriques de la structure de la base des données.

L'analyse qui en a été faite a permis de retirer certaines rubriques et d'en introduire de nouvelles qui manquaient à la bonne structuration de la base des données.

L'assistant principal du RPPR et le chargé d'études concerné ont été instruits de mettre en forme la nouvelle structure retenue.

Le RPPR a poursuivi le cours de la réunion suivant l'ordre du jour initial.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 29 septembre 2023.

Le compte rendu a été adopté moyennant des amendements de forme et de fond. Il sera archivé suivant la forme en usage.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 29 septembre 2023.

Le directeur du cabinet a présenté ce point ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du 29 septembre 2023.

A.1. Répertorier les plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022 et collecter les informations basiques s'y rapportant, sous la supervision du directeur du cabinet.

Les résultats de ces actions seront examinés à la faveur de la réunion hebdomadaire du mercredi 18 octobre 2023.

A.2. Proposer la méthode de suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Pref-CEMAC ainsi que celle des ODD au Congo.

A.3. Inscrire la présentation des deux propositions de configuration du site web du RPPR à l'ordre du jour de la prochaine réunion du cabinet.

A.4. Programmer l'examen des propositions d'aménagement du contenu de la structure de la base des données des plans programmes et projets à l'ordre du jour de la prochaine réunion du cabinet.

B. Exécution des décisions au 06 octobre 2023

B.1. Le directeur du cabinet a présidé, le jeudi 5 octobre 2023 une réunion de préparation de la collecte des données relatives aux plans et programmes mis en œuvre au Congo de 1960 à 2022.

B.2. La proposition de méthode de suivi et de l'évaluation et de la mise en œuvre du Pref-CEMAC et ainsi que celle des ODD au Congo seront examinées à la faveur de la réunion hebdomadaire du cabinet du 18 octobre 2023.

B.3. La présentation des deux propositions de configuration du site web du RPPR était inscrite à l'ordre du jour de la réunion de ce 6 octobre 2022. La société adjudicataire du marché a été faite la présentation.

B.4. L'examen des propositions d'aménagement du contenu de la structure de la base des données des plans, programmes et projets était inscrite à l'ordre du jour de la réunion de ce 6 octobre 2023. La structure de la base des données a été adopté avec amendements.

5. Traitement des décisions antérieurs du cabinet partiellement exécutées.

Ce point a été présenté par le conseiller aux politiques et programmes sociaux.

A. Rappel des décisions

A.1. Acquérir le logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

A.2. Créer le site web du RPPR

A.3. Elaborer la base des données primaires des plans, programmes et projets.

A. Exécution des décisions au 06 octobre 2023

B.1. Au stade actuel des démarches, le représentant local de la société la société Deltagis et un délégué du cabinet se sont rendus ce 05 octobre 2023 auprès du service compétent en vue du retrait du contrat d'acquisition du logiciel.

B.2. L'examen de la configuration du site web proposée par la société adjudicataire du marché, inscrite à l'ordre du jour de la réunion de ce 06 octobre 2023. Il a été retenu de s'appuyer sur l'analyse des deux versions pour retenir celle qui sera implémentée au cabinet.

B.3. L'aménagement du contenu de la structure de la base des données, élaborées par les deux conseillers qui en étaient chargés, ont été examinés et amendés à la faveur de la réunion de ce 06 octobre 2023. La structure de la base des données des plans, programmes et projets a été adoptée.

6. Divers

Au titre des divers, le conseiller à la planification et à la prospective a exposé sur le danger que pourrait comporter la titrisation (à l'initiative des créanciers de l'Etat) d'une partie de la dette intérieure commerciale et sociale, comme le prévoit le plan d'apurement proposé par décret par le gouvernement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 13 heures 15.

Adopté le

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

Présidence de la République
Représentant Personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes
Compte-rendu du 06 octobre 2023



